
Atelier de consultation collective et territoriale

Votre organisation / juridiction : DISP de BORDEAUX / MC ST MARTIN DE RE

Date de l'atelier : Le Mardi 16 Novembre 2021 de 17 H 30 à 19 H 30

Nombre de participants à l'atelier : 5

Informations sur les participants¹ : Personnels de Direction – Service Formation – Service Cyberbase – Service Travail – Formation Professionnelle de la PPSMJ

Restitution des échanges :

Les échanges doivent être restitués sous forme de tableau. Un tableau doit correspondre à une thématique. Si plusieurs thématiques ont été abordées au cours de l'atelier, nous vous invitons à dupliquer le tableau.

Chaque ligne du tableau doit correspondre à une problématique. En face de chaque problématique doivent être associées les idées/propositions correspondantes. Si plusieurs problématiques ont été identifiées, merci de rajouter une nouvelle ligne. Il n'est pas obligatoire d'associer une idée/proposition à chaque problématique.

Thématique : Justice pénitentiaire et de réinsertion	
A) Quelles propositions en établissement pour s'adapter aux profils des PPSMJ dans le but d'améliorer les conditions de travail des personnes et de permettre de meilleures prises en charge ?	
B) Quelles propositions d'évolution en matière de sécurité active et passive en établissement pour remplir au mieux les missions ?	
Problématique / enjeu identifié :	Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :
A – 1) Rôle du Surveillant acteur en détention	Développer l'individualisation au quotidien selon les profils ; développer l'accompagnement ciblé : <i>ex aide au courrier d'une personne détenue illettrée</i> – Renforcer le rôle d'écoute de la personne – Développer l'information partagée. Travailler des prises en charge adaptées aux différents profils de la PPSMJ – pour prévenir la récidive
A – 2) Améliorer les prises en charges de la PPSMJ	Identifier les différents profils de la PPSMJ (Pathologies psychiatriques , problèmes comportementaux - violence , addictions , grand âge) - Développer les programmes en lien avec chaque problématique ou par catégorie de personnes – Suivre les recommandations ou signalement après CPU – Développer les formation et Accompagner les projets – Adapter l'accompagnement des personnes détenues âgées -

A – 3) Projet de Formation PPSMJ (confiance en soi)	Mise en place des co détenus de soutien dans le registre de l'hygiène et l'aide à la personne – (formation à adapter) Elargir les activités pour la PPSMJ
A – 4) Projet de suivi des détenus violents (Personnels extérieurs spécialisés à solliciter)	Prise en charge individuelle de ces PPSMJ avec réflexion et travail sur la violence – Prise en charge en collectif avec groupe de paroles animé par des personnes spécialisées – Activités pour canaliser les violences comme médiation animale , ergo ou art thérapie ... communication
A – 5) Evaluation de la dangerosité	Lutter contre les violences , encadrer davantage les personnes atteintes de troubles psychologiques – adapter aux différentes formes de violences selon ses causes et son registre
A – 6) Accompagnement pour la sortie	PPR – MLRV – régime progressif – travail de préparation à la sortie élargi au-delà de la recherche d' hébergement et de travail.
A – 7) Moyens et Grands axes	PPR pour chaque établissement – développer les formations avec les intervenants extérieurs spécialisés
B – 1) la gestion du temps sur un service de détention	Présence effective sur les secteurs hébergement , sur les activités , échanges avec les autres services et intervenants – plus de partage d'informations avec traçabilité – développement des entretiens aléatoires avec les PPSMJ
B – 2) Extraction médicale sécurisée	Prise en charge de personne détenue spécifique à fiabiliser et sécuriser en lien avec les services hospitaliers (notamment en service spécialisé comme hémodialyse)
B – 3) L' appropriation des caméras individuelles	Pour une traçabilité des incidents , des interventions et limiter les contestations et recours sur la gestion des incidents .
B – 4) La gestion des incidents	Revoir les pratiques en cas d'ouverture de porte d'une personne énervée pour une meilleure sécurité : à plusieurs agents avec chacun un positionnement et un rôle précis.
B – 5) Développer les formations sur les pratiques professionnelles	Compréhension des dispositifs – volume horaire par agent à comptabiliser (augmentation du TTCBS) – développer les axes sur la gestion de la violence et de l'agressivité – TI – en socle commun de Formation
B – 6) Impliquer davantage le Personnel	Accompagnement de la Personne détenue plus individualisé
B – 7) Le rôle de l'Encadrement intermédiaire	Développer et conforter la fonction de l'Encadrement intermédiaire sur le positionnement professionnel face à l'équipe de Surveillant et à la PPSMJ.

1 Veuillez à ne renseigner aucune donnée à caractère personnel : les informations renseignées ne doivent pas permettre d'identifier les participants